

Décision

Générale

colonial

Décision n° 08/04/1937 08/04/1937

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
8 avril 1937

Numéro JO
n° 485 du 30/04/1937

Date du numéro
30 avril 1937

TEXTE INTÉGRAL

la remise de 3 p. 100 fixée par l'arrêté du 7 août 1909 disposant que des autorisations de vendre des figurines postales pour ront être accordées à des personnes étrangères à l'administration,est ramenée à 1 p. 100 à par tir du 1er avril 1937.